

je me joindrai à lui. Il me donne une impression de complaisance et il me semble qu'il ferait mieux de dire au Sénat exactement quelle est la situation au sujet de ces emplois car, selon les derniers chiffres publiés, le nombre a diminué dernièrement.

Le sénateur Olson: Si mon honorable collègue a eu l'impression que le gouvernement ou moi-même, en tant que membre de ce gouvernement, faisons peu de cas des difficultés éprouvées par les chômeurs, il s'est grandement trompé. Mon opinion est diamétralement opposée. Notre gouvernement a placé au premier plan de ses priorités la création d'emplois et une augmentation de l'activité économique depuis que la récession a commencé à frapper le monde industrialisé, et il poursuit ses efforts dans ce sens. Dans notre parti, si des problèmes se posent, nous ne sommes jamais satisfaits tant que nous n'avons pas déployé tous les efforts possibles pour réaliser le mieux possible l'objectif que nous nous sommes fixé.

Le sénateur Roblin: Mon honorable collègue se doit d'avoir cette attitude, car la politique de son gouvernement a fait en sorte que le Canada est le pays membre de l'OCDE qui a subi la pire baisse de productivité et de prospérité.

Le sénateur Olson: Non, non!

Le sénateur Roblin: C'est tout à fait vrai. Nous sommes le pays industrialisé où le fléchissement de l'activité économique a été le plus important. Tout d'abord, cela montre l'incapacité du gouvernement et la nécessité des mesures qu'il devra prendre pour nous ramener où nous étions au départ.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, ces conclusions sont fausses, car elles s'appuient sur des postulats erronés.

Le sénateur Roblin: Mon honorable collègue devrait être prêt à prouver ce qu'il avance, car je suis prêt, pour ma part, à présenter des statistiques prouvant que j'ai raison.

Le sénateur Olson: Mais ce sera votre opinion.

Le sénateur Roblin: J'ai droit à mon opinion, mais j'attache également de l'importance aux faits, contrairement à mon honorable collègue, semble-t-il.

● (1120)

GIOVANNI CABOTO

LA RECONNAISSANCE D'ORIGINE DANS UNE PUBLICATION OFFICIELLE

L'honorable Peter Bosa: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat. Connaît-il l'ouvrage *Constitution 1982*, publié récemment par le gouvernement, et plus particulièrement son chapitre «Regard en arrière»? En page 28, il y a divers clichés avec une note en bas de page disant:

Après les explorations faites au XV^e et au XVI^e siècles par l'Italien Caboto, le Français Cartier et le Britannique Gilbert, la colonisation du Canada a débuté au XVII^e siècle sous Samuel de Champlain.

Je tiens à remercier les honorables sénateurs qui m'ont soutenu dans mes efforts pour faire connaître sous son vrai nom le découvreur officiel du Canada.

Le leader du gouvernement au Sénat sait-il qu'en donnant acte de l'apport des minorités au développement historique du Canada, il renforce dans ces minorités le sentiment d'appartenance au Canada et la conviction d'avoir leur place chez nous?

[Le sénateur Roblin.]

Des voix: Bravo!

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, la réponse à la première question est que je connais cette publication. Je l'ai lue une fois, mais je ne prétends pas en connaître tous les détails.

Quant à la deuxième question, ou commentaire, je crois qu'il faudrait que je les examine de plus près. Car même si je suis d'accord, je ne sais trop si l'honorable sénateur a demandé une prise de position.

LE MULTICULTURALISME

LA DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU CONSEIL CONSULTATIF

L'honorable Stanley Haidasz: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au leader du gouvernement au Sénat. Pendant la fin de semaine du 19 novembre, le nouveau Conseil consultatif du multiculturalisme, constitué de 30 membres représentatifs ou désignés d'office, s'est réuni en première séance dans notre capitale.

Je voudrais savoir si ce nouveau Conseil a été créé par décret du conseil; dans l'affirmative, à quelle date? Les divers organismes ethnoculturels nationaux ont-ils été consultés d'une façon ou d'une autre au sujet de cette décision et des nominations au nouveau Conseil?

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, il va falloir que je me renseigne pour savoir s'il y a eu un décret du conseil. Je ne suis pas certain que les nominations à ce Conseil doivent obligatoirement être faites par le gouverneur en conseil. Quoi qu'il en soit, j'essaierai d'obtenir en même temps la réponse au reste de la question.

DEMANDE DE RÉPONSES

L'honorable Jack Marshall: Honorables sénateurs, j'ose espérer qu'on me pardonnera de poser cette question de façon aussi péremptoire. Je ferais peut-être mieux d'attendre que le leader nous donne les réponses différées, mais je brûle d'impatience.

Puisque nous en sommes à la dernière journée de la session, répondra-t-on à toutes les questions figurant au *Feuilleton* ainsi qu'à toutes celles qui nécessitent des réponses différées?

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai une réponse différée que je fournirai quand nous arriverons à cette étape-là de nos délibérations. Je ne sais pas si les ministres ont répondu à chacune des questions dont on leur avait donné préavis ou à celles pour lesquelles un sénateur s'attendait à obtenir une réponse. Il y a eu quelques cas où la question n'avait pas été officiellement acceptée comme faisant l'objet d'un préavis.

Toutefois, j'estime que mes collaborateurs et moi-même sommes relativement à jour, ayant répondu à 98 ou 99 p. 100 des questions qui nous ont été adressées et, à compter d'aujourd'hui, peut-être à la totalité de celles-ci.

● (1125)

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LES CHANGEMENTS PROPOSÉS DANS LE SYSTÈME DES QUOTAS

L'honorable Sidney L. Buckwold: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au ministre responsable de la Commission